

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX

Du 03 mai 2017

Monsieur le Maire annonce que les points suivants vont être ajoutés à la séance :

- Bilan de la première analyse d'offres de la cuisine de la salle multifonctionnelle
- Bilan général de la salle multifonctionnelle

Devis réparation éclairage public

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil qu'un luminaire situé rue Perle de Rosée ne fonctionne plus depuis le mois de Juillet dernier. Le SIEA est intervenu et a indiqué à la commune que celui-ci est cassé et irréparable. Il faut donc le changer. Le SIEA a donc fait parvenir un devis à la commune.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

DECIDE d'accepter le devis du SIEA.

CONVENTION FPS TOWER

Monsieur le Maire rappelle à son conseil que dans un but de regroupement des Opérateurs, Bouygues a cédé à FPS Tower le pylône situé au Fougère à Chevroux. De ce fait, pour une mise en conformité, une nouvelle convention doit être signée entre la commune et la société FPS Tower.

Monsieur le Maire expose la nouvelle convention à son Conseil, ce qui signifie entre autre que la commune autorise la société FPS Tower a occupé le terrain en échange d'une redevance annuelle et révisable.

Le Conseil, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

DECIDE d'accepter les conditions de la nouvelle condition.

ECLAIRAGE DU STADE

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil que l'éclairage du stade ne fonctionne plus depuis quelques mois. Diverses interventions ont eu lieu de la part de FPS Tower mais l'éclairage n'a pas été rétabli. De ce fait le conseil décide de demander une intervention de la société FPS Tower en présence du responsable du club de foot, d'un adjoint du maire et d'un électricien désigné par les membres du Conseil afin de faire un point sur la panne et de pouvoir intervenir dans les meilleurs délais.

PROJET SALLE MULTIFONCTIONNELLE

Compte rendu de l'appel d'offre à la concurrence

Un adjoint du maire informe le conseil qu'un appel d'offre a été lancé pour 13 différents lots correspondant aux besoins pour la construction de la salle multifonctionnelle. Les offres devaient être retournées au plus tard le 14 avril 2017. La mairie a réceptionné 65 offres, avec au minimum 3 offres par lot. L'ouverture des plis s'est déroulée le 14 avril 2017 à 18h en mairie par la commission d'appel d'offre. Les offres ont ensuite été vérifiées et analysées par la Maitrise d'œuvre pour être récupérées et analyser par la commission d'appel d'offre le 3 mai 2017 à 18h00.

Choix des entreprises pour la construction de la salle multifonctionnelle

Un adjoint du Maire rappelle que chaque offre a été notée de la façon suivante : 40% de la note pour la valeur technique de l'offre et 60% pour le prix :

Lot 01, renforcement de sol par colonne balastées, 3 offres ont été reçues et l'entreprise Menard a reçu la meilleure note

Lot 02, Gros œuvre – Maçonnerie, 8 offres ont été reçues et l'entreprise SARL Juillard et fils a reçu la meilleure note. Dans ce lot, une option de mise en valeur du mur est possible.

Lot 03, étanchéité, 4 offres ont été reçues et l'entreprise Etanchéité Roannaise a reçu la meilleure note.

Lot 04, Charpente, 8 offres ont été reçues et l'entreprise Tissot a reçu la meilleure note.

Lot 05, Couverture Zinc, 10 offres ont été reçues et l'entreprise Tissot a reçu la meilleure note.

Lot 06, Menuiserie aluminium serrurerie, 4 offres ont été reçues et l'entreprise SAM a reçu la meilleure note.

Lot 07, Menuiserie intérieure bois, 3 offres ont été reçues et l'entreprise Menuiserie Roux et fils a reçu la meilleure note.

Lot 08, Plâtrerie isolation peinture faux plafond, 12 offres ont été reçues et l'entreprise SAS PPVS a reçu la meilleure note.

Lot 09, Carrelages faïences, 4 offres ont été reçues et l'entreprise Barraud Carrelage a reçu la meilleure note. Dans ce lot, une option est possible : carreler les terrasses.

Lot 10, Enduit de façade, 4 offres ont été reçues et l'entreprise LPR a reçu la meilleure note.

Lot 11, Chauffage – Rafraîchissement – Ventilation – Plomberie sanitaire, 4 offres ont été reçues et l'entreprise Juillard a reçu la meilleure note.

Lot 12, Electricité, 3 offres ont été reçues et l'entreprise Arelec a reçu la meilleure note.

Lot 13, Terrassement – VRD – Espaces verts, 7 offres ont été reçues. Pour ce lot, l'adjoint propose de recevoir les 3 entreprises ayant la meilleure note afin de procéder à une renégociation.

L'adjoint propose à son conseil d'analyser le tableau des offres avant de procéder au choix des entreprises.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

DECIDE de retenir l'entreprise ayant reçu la meilleure note pour les lots 01 à 12.

DECIDE de recevoir les 3 meilleures entreprises du lot 13 – Terrassement, VRD.

DECIDE de refuser l'option du lot 02 – Gros œuvre, maçonnerie.

DECIDE d'accepter l'option pour le lot 09 – Carrelage, faïences.

CHARGE Monsieur le Maire de la suite du dossier.

L'adjoint du Maire informe son conseil qu'une réunion de lancement le 19 mai 2017 à 14h durant laquelle les marchés seront signés.

Bilan de la première analyse d'offres de la cuisine de la salle multifonctionnelle

Un adjoint du Maire informe le Conseil que 4 offres ont été reçues pour la cuisine de la salle multifonctionnelle. A l'issue d'une commission d'appel d'offre où les offres ont été étudiées, elles ont été classées et l'adjoint propose que la commission d'appel d'offre reçoive les deux meilleurs candidats afin de pouvoir négocier les offres, ce que le conseil accepte.

Devis raccordement réseau téléphonique

Monsieur le Maire informe son Conseil de la réception d'un bon de commande de la part de la société Orange qui souhaite faire une pré-étude pour la mise en place d'une ligne téléphonique pour la salle multifonctionnelle.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

DECIDE d'accepter le bon de commande de l'entreprise Orange pour la pré-étude préalable au raccordement de la salle multifonctionnelle au réseau téléphonique.

CHARGE Monsieur le maire de la suite du dossier.

Bilan général de la salle multifonctionnelle

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil que les limites des terrains utilisés pour la salle multifonctionnelle (A691 et A692) ne sont pas linéaires et qu'elles entraînent donc des difficultés quant à la clôture du terrain. Pour remédier à cette difficulté, Monsieur le Maire a rencontrés propriétaires (Indivision Lacour) de la parcelle situé à côté (A690). Au terme de leur rencontre les deux parties se sont mis d'accord pour un échange de terrain sans modification des surfaces détenue par chacun afin de remettre une limite linéaire.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

DECIDE d'accepter l'échange de terrain entre la commune de Chevroux et l'indivision Lacour afin de remettre une limite de terrain entre les parcelles A692/691 et A 690 linéaire.

CHARGE Monsieur le maire de la suite du dossier.

Monsieur le Maire informe son Conseil de la réception du Permis de Construire pour la construction de la salle multifonctionnelle.

DOSSIER EN COURS

1 Déclaration Préalable a reçu un avis favorable

DP 00110217D0006 LEVIEUX Florian – Division parcellaire – A89/90/91/92/311

COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire informe son Conseil qu'aucun conseil communautaire n'a eu lieu depuis le dernier conseil. Cependant, les commissions suivantes se sont réunies : Tourisme, culture et patrimoine, Culture, Assainissement, Environnement, Aménagement du territoire. Ces commissions ont pour but de

mettre en place un bureau et d'uniformiser les façons de procéder des deux anciennes communautés de communes.

COMPTE RENDU DU 1ER TOUR DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Monsieur le Maire informe son Conseil que 527 administrés se sont déplacés pour voter le dimanche 23 avril 2017 pour les résultats suivants :

Nicolas DUPONT AIGNAN : 34 votes

Marine LE PEN : 188 votes

Emmanuelle MACRON : 107 votes

Benoit HAMON : 16 votes

Nathalie ARTHAUD : 1 vote

Philippe POUTOU : 7 votes

Jacques CHEMINADE : 0 votes

Jean LASSALLE : 6 votes

Jean-Luc MELENCHON : 57 votes

François ASSELINEAU : 4 votes

François FILLON : 92 votes

ORGANISATION DES ELECTIONS LEGISLATIVES

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil que le 11 juin prochain aura lieu le premier tour des élections législatives. Il invite donc les conseillers à être présent ce jour-là.

DIVERS COURRIERS

Monsieur le maire informe et présente à son Conseil l'édition numéro 1 de l'Adil Ain'fos, le SDIS info de l'Ain et le compte rendu de l'assemblée générale de l'office de tourisme de Pont de Vaux.

PROJET EOLIEN DU BOIS BRULE

Monsieur le Maire informe son Conseil de la réception d'un courrier de Valorem informant que les études préalables permettent de dire que l'implantation d'éoliennes dans le secteur n'est pas possible et que donc le projet est annulé.

Monsieur le maire rappelle que ce projet avait pour but le développement des énergies renouvelables et que même si ce projet n'aboutira pas, la commune reste favorable à ce genre de démarches.